



COMMISSION D'APPEL

Tél 04 72 76 01 16
appel@lyon-rhone.fff.fr

➡ INFORMATIONS

ABSENCES A AUDITION : Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles.

Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

APRES AUDITIONS : Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions.

Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs. Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District du Rhône (district@lyon-rhone.fff.fr).

➡ AFFAIRE DISCIPLINAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 16 Septembre 2019

Présents : M. Christian NOVENT - Président
M. Didier HAMON - Secrétaire
M. Saïd INTIDAM - Comité Directeur
M. Ivan BLANC, M. Guillaume LIONNET, M. Gilles URBINATI, M. Christian BIGEARD - Membres

DOSSIER N° AD 26

APPEL DU CLUB F.C. VAL'LYONNAIS ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 4 Juillet 2019 - P.V. N° 441 **DATE DU MATCH** : 30/05/2019 - MATCH N° : 21416505

CATÉGORIE : SÉNIORS - COUPE de LYON et du RHÔNE

CLUBS : F.C. LYON FOOTBALL 1 (505605) / F.C. VAL'LYONNAIS 1 (523825)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Sanction d'un joueur

Voir notification dans Footclubs

➡ AFFAIRE DISCIPLINAIRE - NOTIFICATION - RECTIFICATION

Réunion du 09 Septembre 2019

Présents : M. Christian NOVENT - Président
M. Didier HAMON - Secrétaire
M. Serge GOURDAIN - Comité Directeur
M. Ivan BLANC, M. Guillaume LIONNET, M. Christian BIGEARD - Membres

DOSSIER N° AD 25

APPEL DU CLUB SAINT GENIS LAVAL FUTSAL CLUB ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 4 Juillet 2019 - P.V. N° 441 **DATE DU MATCH** : 20/05/2019 - MATCH N° : 20468570

CATÉGORIE : FUTSAL - D3 - POULE B

CLUBS : U.S. OUEST LYONNAIS VAUGNERAY 1 (524491) / SAINT GENIS LAVAL FUTSAL CLUB 1 (582446)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Sanction de joueurs

Voir notification dans Footclubs